



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-82

ISBN 0-660-61204-6

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001

**L'honorable John Manley
Ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest**

Table des matières

| | | |
|----------------------|--|----|
| Section I : | Messages | |
| | Message du Ministre pour le Portefeuille | 1 |
| | Message du secrétaire d'État..... | 3 |
| | Déclaration de la direction | 6 |
| Section II : | Aperçu du Ministère | 7 |
| | A. Mandat, rôles et responsabilités | 7 |
| | B. Objectifs du Ministère et de ses programmes | 8 |
| | C. Facteurs externes | |
| | exerçant une incidence sur le Ministère | 9 |
| | Relations intergouvernementales et | |
| | prospérité économique | 9 |
| | Aperçu économique | 10 |
| | Les défis de l'ère postdéficitaire et de la | |
| | sociodémographie | 12 |
| | Vers un programme national mieux défini..... | 12 |
| | D. Plan des dépenses | 13 |
| Section III : | Plans, résultats et ressources | 15 |
| | Aperçu du Ministère..... | 15 |
| | Secteurs d'activité et programmes : | |
| | Services d'accès aux capitaux | 16 |
| | Services d'information | 19 |
| | Services à l'intention des entreprises | 21 |
| | Partenariats de service..... | 22 |
| | Initiatives stratégiques et projets spéciaux | 24 |
| | Programmes nationaux | 26 |
| | Programmes hérités | 28 |
| Section IV : | Initiatives horizontales | 31 |
| | Développement durable..... | 31 |
| Section V : | Information financière | 33 |
| Section VI : | Autres informations | 35 |
| Index : | | 37 |

Section I : Message du Ministre pour le Portefeuille

Dans l'économie mondiale, l'innovation est un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en définitive, la qualité de vie de la population. Préparer les Canadiens et les Canadiennes à entrer dans le monde de l'économie du savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler l'essor économique du Canada et à aider les citoyens à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale du savoir. Ils en ont jeté les bases grâce aux investissements soutenus qu'ils ont faits dans le savoir et l'innovation.

L'initiative Un Canada branché, qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, est, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois, l'essor économique et la croissance de la productivité. Un Canada branché permettra aussi au gouvernement de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés, en plus de resserrer ses liens avec la population canadienne.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités au nom de Diversification de l'économie de l'Ouest, qui renseigne la population canadienne sur les activités, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Le rapport montre de quelle façon Diversification de l'économie de l'Ouest contribue à l'édification d'une économie forte et dynamique au Canada.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada établit des partenariats et travaille en étroite collaboration avec les autres ordres de gouvernement, les entreprises et les collectivités afin de favoriser le dynamisme économique de l'Ouest canadien. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a mis en place un solide réseau de partenaires qui travaillent à la mise en œuvre de programmes novateurs à l'intention des petites et moyennes entreprises dans l'Ouest du Canada. Avec plus de 100 points de service dans les provinces de l'Ouest, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada est en mesure de répondre efficacement aux besoins des communautés urbaines et rurales.

Les membres du portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

**N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités*

Les plans présentés ici démontrent avec quelle efficacité Diversification de l'économie de l'Ouest Canada réussit à évaluer les tendances économiques changeantes, à prévoir les besoins et les opportunités et à y répondre rapidement et efficacement, tout en faisant progresser les politiques globales du gouvernement. Fort de ses 10 ans d'expérience, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada comprend les défis économiques fondamentaux auxquels l'Ouest canadien doit faire face et il cherche à répondre à ces besoins en privilégiant une approche proactive et axée sur le service à la clientèle pour accroître la vitalité de l'Ouest et bâtir un Canada plus fort.

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche-développement et la connectivité modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens et les Canadiennes devront se démarquer sur la scène mondiale, être plus compétents, plus productifs, plus novateurs et être plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.

L'honorable John Manley

Message du secrétaire d'État



Je suis heureux de déposer ce *Rapport sur les plans et les priorités* de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). DEO a pour mission d'encourager le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, de coordonner les efforts déployés par le gouvernement fédéral en faveur de l'économie de l'Ouest et de représenter les intérêts de l'Ouest canadien dans le processus décisionnel national.

Le Ministère s'est donné pour premier objectif de faciliter l'accès des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest aux programmes de développement économique, aux services destinés aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux capitaux nécessaires au lancement et à la croissance de ces entreprises. Par une approche directe ou en mettant à contribution des partenariats novateurs, DEO aide à trouver les ressources qui permettront la mise sur pied d'initiatives à grande échelle, générant des bénéfices à long terme, ou encore de projets de moindre envergure qui, à court terme, créent de l'emploi et garantissent la viabilité économique des entreprises de l'Ouest.

DEO se consacre à la mise en œuvre, au profit des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest, des programmes de développement économique en partenariat avec d'autres intervenants. Ces intervenants sont entre autres les administrations municipales et provinciales, les établissements d'enseignement supérieur, des groupes du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des particuliers.

Le réseau des partenaires de DEO facilite l'accès aux services nécessaires à la réussite des entrepreneurs et des petites entreprises. Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien offre plus de 100 points de service. Il poursuit son expansion en s'appuyant sur des bureaux satellites installés dans les petites collectivités où les utilisateurs ont accès en direct à des renseignements utiles et novateurs destinés aux entreprises. En vue de concevoir et d'offrir des services ciblés à l'intention des entrepreneurs de l'Ouest du Canada, DEO continuera à servir de lien entre l'Ouest du pays et tout un monde de ressources pour les entreprises.

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) continueront d'œuvrer en faveur du développement économique des collectivités. La récente prolongation de l'appui financier, de l'ordre de 90 millions de dollars étalés sur cinq ans, accordé aux SADC de l'Ouest, permettra au personnel dévoué de ces organisations d'offrir des services indispensables aux régions rurales de l'Ouest. Le renouvellement de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs des provinces de l'Ouest, qui se chiffre à 17,5 millions de

dollars sur cinq ans, permettra de continuer à offrir des ressources aux femmes entrepreneurs de l'Ouest.

Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs indépendants autochtones s'est accru de façon substantielle et deux entreprises autochtones sur trois sont situées à l'ouest de l'Ontario. En avril 1999, le gouvernement fédéral lançait l'Initiative de développement d'entreprises autochtones, dans le cadre d'une stratégie visant à assurer aux entrepreneurs autochtones l'accès aux renseignements et l'acquisition des compétences nécessaires pour lancer et développer leur entreprise. Cette initiative, qui facilite l'accès aux capitaux et améliore les programmes existants de soutien aux entrepreneurs autochtones, est mise en œuvre en partie par le Réseau de services aux entreprises autochtones, au sein duquel DEO et les Centres de services aux entreprises du Canada jouent un rôle déterminant.

Comment promouvoir l'innovation? Voilà un des défis que le Canada doit relever alors que nous nous acheminons vers une économie mondiale. Élément déterminant pour la croissance économique à long terme, l'innovation se définit comme l'élaboration et l'application d'idées dans le but de créer de nouveaux produits et services. Depuis le début, DEO a soutenu les activités liées à l'innovation et s'est efforcé d'aider l'Ouest du pays à développer pleinement ses capacités pour que cette région tienne un rôle de premier plan dans ce domaine de l'économie nationale.

Des initiatives fédérales-provinciales conclues en vertu des Ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest offrent un cadre solide à des relations intergouvernementales fructueuses. Par exemple DEO a fourni une aide de 5 millions de dollars, dans le cadre de l'Entente d'association Canada-Saskatchewan pour le développement économique de l'Ouest, au projet du Centre canadien de rayonnement synchrotron de l'Université de la Saskatchewan et a tenu un rôle important dans l'organisation du financement de ce projet, le plus gros projet scientifique jamais entrepris au pays. Tous les Canadiens et les Canadiennes bénéficieront directement de cet investissement, qui augmente nos capacités de recherche scientifique et élargit la base de notre savoir, facteurs clés de la croissance économique au XXI^e siècle.

En tant que membre du portefeuille de l'Industrie, DEO est fier de participer à la création des conditions nécessaires à l'amélioration de la productivité économique de l'Ouest. Le Ministère contribue au programme de renouveau économique fédéral visant à améliorer la productivité. Il intervient dans tous les secteurs pour aider le Canada à accélérer sa transition vers l'économie du savoir, en investissant dans les domaines à haut rendement économique, social et environnemental, et en créant de nouvelles possibilités pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Au cours de la prochaine année, DEO augmentera son soutien à l'innovation pour mieux encourager la croissance de la productivité et assurer aux Canadiens et aux Canadiennes de l'Ouest une place de choix dans une économie fondée sur le savoir. Le Ministère continuera à appuyer et à renforcer le rôle de l'administration fédérale dans l'Ouest du pays. L'approche proactive de DEO ainsi que son soutien efficace et tangible aux

provinces de l'Ouest contribueront à la prospérité du Canada et à la consolidation des liens qui nous unissent.

Ronald J. Duhamel
Le secrétaire d'Etat,
Diversification de l'économie de l'Ouest

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001

Je sou mets le Rapport à déposer au Parlement sur les plans et priorités (RPP) de 2000-2001 du ministère de la Diversification de l'Ouest.

Celui-ci, au meilleur de ma connaissance :

- décrit fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies, ainsi que les résultats principaux du Ministère;
- respecte les principes de déclaration de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour l'établissement d'un rapport sur les plans et les priorités*;
- est complet et exact;
- est fondé sur des systèmes ministériels bien conçus d'information et de gestion;

Je suis satisfaite quant aux processus et procédures d'assurance de la qualité utilisés aux fins de production du RPP.

La Structure de responsabilisation pour la planification et les rapports (SRPR), sur laquelle le présent document est fondé, a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et constitue le fondement des comptes à rendre à l'égard des résultats atteints au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.

Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest

Date : _____

Section II: Aperçu du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat de Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) est défini dans la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest* de 1988. Cette loi autorise le Ministère à jouer un rôle novateur et souple, au nom du gouvernement du Canada, en offrant aux Canadiens de l'Ouest des politiques, des programmes et des services qui favorisent les possibilités de développement économique.

Cette loi donne à Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) le mandat :

- de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada;
- de coordonner les activités économiques de l'administration fédérale dans l'Ouest;
- de faire valoir les intérêts des Canadiens de l'Ouest dans les décisions prises à l'échelle nationale.

Le rôle fondamental confié à DEO est de réaliser sa mission régionale tout en demeurant conforme à l'esprit de l'orientation nationale énoncée dans le discours du Trône et dans la réponse du Premier ministre et en respectant les objectifs du portefeuille de l'Industrie. Le Ministère doit poursuivre la mise en œuvre du Programme emploi et croissance, tout en axant son attention sur les priorités particulières du gouvernement, en vue, par une transition accélérée vers l'économie du savoir, d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Aussi, suivant l'orientation indiquée par le discours du Trône, DEO joue-t-il un rôle actif dans la mise en place d'une économie dynamique, la protection de l'environnement, l'édification de collectivités plus fortes, la création de possibilités d'expansion économique au profit de tous les Canadiens de l'Ouest et la mise en œuvre de l'initiative « Un Canada branché ». C'est en articulant ses programmes et services de chacun de ses secteurs d'activité autour des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest du Canada que le Ministère atteint certains de ses objectifs. Les autres objectifs qu'il s'est fixé, comme la création d'un climat plus propice à l'innovation dans l'Ouest, son élévation au rang de chef de file fédéral dans les enjeux touchant l'Ouest et la réalisation de recherches stratégiques qui soient orientées vers l'économie de l'Ouest, sont couverts par les programmes de base.

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton, en Alberta, où elle partage des locaux avec le bureau régional pour l'Alberta. Il y a également des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, c'est-à-dire à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Des bureaux satellites régionaux ont également été ouverts à Calgary et à Regina. La sous-ministre de DEO réside à Edmonton, et les sous-ministres adjoints sont répartis entre les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, et la capitale nationale. La gestion de chacun des secteurs d'activité ministériels à l'échelle de l'Ouest relève directement d'un sous-ministre adjoint qui s'occupe également de la prestation de tous les programmes de DEO dans sa province. Pour sa part, la sous-ministre adjointe basée à

Ottawa joue un rôle prépondérant dans les activités du Ministère pour faire valoir les intérêts de l'Ouest.

| Secteurs d'activité et titres des programmes | |
|---|--|
| <i>Secteurs d'activité :</i> | Services d'accès aux capitaux Services d'information Services à l'intention des entreprises Partenariats de service |
| <i>Programmes :</i> | Initiatives stratégiques et projets spéciaux Programmes nationaux Programmes hérités |

B. Objectifs du Ministère et de ses programmes

DEO a pour objectif principal de s'assurer que les Canadiens de l'Ouest bénéficient de programmes de développement économique dans leurs collectivités, de services aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entrepreneurs, directement ou au moyen de partenariats novateurs. Dans le cadre de cet objectif, DEO offre également du financement aux PME et aux entrepreneurs, l'aide du gouvernement fédéral en période de crise et représente les intérêts de l'Ouest dans les prises de décisions nationales. Afin de répondre à ces besoins particuliers, le Ministère a mis en place une gamme de services aux entreprises et une série de programmes de base, présentés ci-dessous avec leurs objectifs propres.

Secteurs d'activité :

- **Services d'accès aux capitaux.** Objectif : Élaborer et mettre en œuvre des programmes de fonds d'emprunt et d'investissement ciblés en coopération avec des établissements financiers des secteurs privé et public, ainsi que de l'aide pour obtenir des prêts ordinaires et des capitaux de financement. Ces formules de financement ont été créées en vue de répondre aux besoins des PME, notamment celles dont les actifs sont intangibles ou celles œuvrant dans la nouvelle économie.
- **Services d'information.** Objectif : Accroître le recours aux technologies de l'information afin de fournir des produits d'information utiles, en adaptant ceux-ci aux besoins propres aux PME et aux entrepreneurs de l'Ouest du Canada.
- **Services à l'intention des entreprises.** Objectif : Aider les PME et les entrepreneurs à préparer des plans d'affaires pour la création ou le développement de leur entreprises, à vendre leurs produits et services sur les marchés internationaux et du secteur public, en plus de lancer des initiatives visant à rationaliser les règlements qui peuvent nuire aux petites entreprises.

- **Partenariats de service.** Objectif : Élaborer et mettre en œuvre des modes de prestation de services différents, répondant mieux aux besoins des collectivités, des PME et des entrepreneurs de l'Ouest du Canada.

Programmes de base :

- **Initiatives stratégiques et projets spéciaux.** Objectif : Établir des partenariats entre les secteurs public et privé et mettre en œuvre des projets d'expansion économique fédéraux, provinciaux ou tripartites, afin d'aider les PME à être plus concurrentielles sur les marchés canadiens et mondiaux.
- **Programmes nationaux.** Objectif : Assurer la mise en œuvre de programmes d'expansion économique d'importance nationale, dont celui des travaux d'infrastructure, ainsi que le lancement de projets d'adaptation économique et de mesures de secours et de soutien en réponse à des situations de crise économique et à des désastres naturels.
- **Programmes hérités.** Objectif : Veiller à l'administration et au recouvrement des contributions remboursables conformément aux dispositions des ententes de contribution conclues au cours d'années antérieures en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), du Programme de développement industriel et régional (PDIR) et du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO).

C. Facteurs externes exerçant une incidence sur le Ministère

Relations intergouvernementales et prospérité économique :

Les forces se multiplient pour faire des prochaines années une période cruciale pour l'expansion économique et le raffermissement des activités fédérales dans l'Ouest du Canada. D'une part, les relations intergouvernementales de DEO sont harmonieuses à tous les points de vue. Les différends sur le droit de propriété des ressources, comme ceux que l'on a connus dans les années 1970 et au début de la décennie suivante, ont cédé la place à une ère de collaboration entre presque tous les gouvernements pour la résolution de problèmes majeurs. D'autre part, la plupart des gouvernements provinciaux de l'Ouest affichent une bonne santé financière. Les gouvernements fédéral et provinciaux partagent un intérêt stratégique commun pour la réforme fiscale, l'investissement stratégique dans les programmes et le remboursement de la dette. Grâce à l'interaction de leurs forces, on assiste à la mise en place d'un cadre favorisant l'intervention fédérale, et DEO tente actuellement de s'appuyer sur ces saines relations intergouvernementales pour élargir les réseaux et les liens unissant l'administration fédérale à la région.

La prospérité relative que la région a connue dans la majeure partie de la dernière décennie constitue une autre force en faveur de l'Ouest. Cependant, si les principaux indicateurs confirment une croissance relativement stable dans l'Ouest au fil des ans, bien

des défis fondamentaux demeurent. Ainsi, l'avenir des exploitations agricoles familiales, des pêches côtières, des collectivités rurales « mono-industrielles », le réchauffement planétaire et les concessions que doit faire l'industrie énergétique sur le plan environnemental, le caractère sous-productif du secteur forestier et l'expansion économique du nord sont tous des enjeux témoignant de l'ampleur de la tâche à accomplir pour assurer la viabilité économique de l'Ouest du Canada.

Avec des enjeux si particuliers, l'Ouest a surtout besoin d'une réponse novatrice et favorable à son essor de la part du gouvernement du Canada. Habitué à une longue alternance de forte expansion et de récession, les Canadiens de l'Ouest perçoivent l'économie du savoir comme un moyen de protéger à long terme l'assise économique de la région. Cependant, à l'heure actuelle, les produits des secteurs agricole, forestier et énergétique continuent de compter pour 69 p.100 des exportations de l'Ouest du Canada, par comparaison à 16 p.100 ailleurs au pays. Force est de constater que le bien-être de cette population de quelque 9 285 000 habitants continue de dépendre de quelques produits de base, fabriqués à grande échelle et vendus sur des marchés mondiaux volatils. C'est la raison pour laquelle une productivité accrue et l'innovation économique représentent des thèmes si importants dans l'Ouest du Canada, et il faut favoriser les stratégies de développement et de diversification économiques efficaces.

Aperçu économique :

Dans l'Ouest du Canada, on se souviendra de l'année 1999 comme d'une période marquée par la chute vertigineuse des prix du pétrole, des conditions néfastes à l'agriculture, une faible demande asiatique et des prix moribonds pour les produits de base à l'échelle de la planète. De fait, en 1999, la croissance de cette région n'est évaluée qu'à 1,4 p.100, par comparaison à 4,6 p.100 pour le reste du pays. Le Conference Board du Canada prévoit que, en 2000, la hausse des prix des produits de base et l'amélioration des facteurs générateurs de croissance rapprocheront les deux taux alors que l'Ouest devrait afficher un taux de croissance de 2,9 p.100 et que celui du reste du Canada déclinera à 3,2 p.100.

La crise asiatique de 1997 a particulièrement secoué la Colombie-Britannique, dont la production a baissé de 0,3 p.100 en 1998, pour ensuite remonter à 1,8 p.100 en 1999. Le Conference Board estime que la province aura le vent dans les voiles en 2000 grâce à une croissance de 2,2 p.100. La forte demande des États-Unis pour le bois d'œuvre, le gaz naturel et la machinerie n'a cependant pas empêché la baisse de la valeur totale des exportations en 1996, tout comme en 1998. Le peu d'emplois créés et la perte de 18 800 salariés en 1998, suivie par une autre perte de 4 900 salariés l'année suivante, au profit d'autres provinces, ont aggravé la conjoncture, si bien que les premiers signes de rétablissement auxquels l'on assiste en ce moment sont contrecarrés par de faibles ventes au détail et de rares mises en chantier. Malgré tout, la demande américaine et la meilleure santé financière de l'Europe et de l'Asie sont en train de revitaliser le secteur des exportations de la Colombie-Britannique. Le Conference Board prévoit d'ailleurs que la

province sortira de la torpeur engendrée par la crise asiatique, avec une croissance évaluée à 2,9 p.100 dès 2001.

L'Alberta a également souffert de la crise asiatique dans la mesure où, en chiffres réels, les prix du pétrole ont baissé à des niveaux encore jamais vus depuis le choc pétrolier des années 1970. Aussi note-t-on une chute importante du taux de croissance de cette province, soit de 7,5 p.100 en 1997 à 1,2 p.100 en 1998 et à 0,9 p.100 en 1999. Cependant, grâce à l'entrée massive de chercheurs d'emploi en provenance d'autres provinces et à l'accroissement de la demande de produits locaux qui l'a accompagnée, conjuguées à l'augmentation des prix du gaz et des activités de forage imputables aux nouveaux gazoducs reliant la région à Chicago, l'Alberta a évité la chute de sa productivité. Les prix du pétrole ne sont pas restés bas longtemps, grâce à l'OPEP qui a réduit sa production de 8 p.100 et a ainsi provoqué une remontée de prix qui s'est maintenue durant tout le reste de l'année 1999. Les flux monétaires ont augmenté dans les champs de pétrole, ce qui a encouragé les investissements à court terme, plus particulièrement dans les projets d'exploitation des sables bitumineux du nord de l'Alberta. Avec un taux de croissance estimé à 4,0 p.100 en 2000, l'Alberta prend les devants dans l'Ouest.

La croissance de la Saskatchewan a ralenti au rythme de la baisse des prix des produits agricoles, passant de 6,1 p.100 en 1997 à 1,3 p.100 en 1998 et à 2,0 p.100 en 1999. Malgré ce ralentissement, c'est en Saskatchewan que l'on a observé la croissance la plus fulgurante dans l'Ouest, en bonne partie grâce à l'injection dans l'économie de près de 900 millions de dollars, en raison des travaux de construction du pipeline d'Alliance reliant le nord de la Colombie-Britannique à Chicago. Ces travaux s'achèveront au cours de l'été 2000, mais le Conference Board prévoit une reprise dans les secteurs agricole, minier, pétrolier et gazier, laquelle rétablira le taux de croissance de la Saskatchewan à 2,4 p.100 en 2000. Il semble que la Saskatchewan soit sortie indemne de la crise asiatique, mais les données agrégées sur la croissance ne révèlent pas tout. La baisse des prix des produits céréaliers a frappé de plein fouet ce secteur clé de l'agriculture, et les agriculteurs n'ont pu compenser les ventes perdues sur le marché asiatique en se tournant vers les États-Unis. Le revenu agricole net, tiré des activités de ce secteur, s'est effondré. De 1 576 millions de dollars en 1996, il est passé à un maigre 18 millions en 1997 et à 9 millions en 1998 avant d'enregistrer carrément une perte dévastatrice de 19 millions en 1999.

L'emplacement du Manitoba au cœur du pays et sa base industrielle diversifiée n'ont pas épargné cette province des répercussions de la crise asiatique. La croissance s'est essoufflée, passant de 4,6 p.100 en 1997 à 3,1 p.100 en 1998, voire à 1,2 p.100 en 1999, en raison du prix peu élevé des produits céréaliers et de l'inondation survenue dans le sud-ouest de la province, au printemps. Les données sur le revenu agricole net indiquent que les agriculteurs ont accusé des pertes de 54 millions de dollars en 1999. Celles-ci ont à leur tour nui aux achats de machinerie agricole, en plus d'entraîner la stagnation du secteur manufacturier, et ce, malgré la vigueur renouvelée de secteurs axés sur les exportations, comme l'équipement de transport. Selon les prévisions du Conference

Board, le taux de croissance grimpera à 2,5 p.100 en 2000, grâce au retour à des conditions de croissance plus normales dans cette province.

Les défis de l'ère postdéficitaire et de la sociodémographie :

L'entrée dans une ère « postdéficitaire » annonce une autre série de changements positifs qui bouleverseront l'Ouest du Canada. Les gouvernements progressent vers une structure dans laquelle les ressources seront accessibles plus rapidement pour relever les défis économiques à plus long terme et trouver des solutions à d'importants enjeux horizontaux. À cet égard, les préoccupations des Canadiens de l'Ouest reflètent celles de leurs concitoyens des autres provinces. Elles portent sur la sécurité d'emploi, le caractère paisible de leurs collectivités et l'équilibre d'une société qui sait générer la croissance économique tout en veillant sur la justice sociale – des préoccupations également signalées dans le discours du Trône, et sur lesquelles le gouvernement fédéral a pris l'engagement d'agir.

Les problèmes d'ordre social et démographique ont également des répercussions sur le contexte dans lequel intervient le Ministère. Les populations autochtones sont en pleine croissance dans l'Ouest du Canada, tant par rapport à l'ensemble de la population des provinces que par rapport au nombre total de Canadiens issus des nations autochtones. Par ailleurs, ce phénomène touche les centres urbains et surtout Winnipeg, Regina et Edmonton. Les gouvernements sont à la recherche d'options stratégiques novatrices pour mieux composer avec cette situation complexe. L'Ouest du Canada est très urbanisé alors que cinq résidents de l'Ouest sur neuf habitent les zones métropolitaines. À cause de cette caractéristique, le gouvernement du Canada et DEO se voient lancer plusieurs défis, et autant de possibilités d'action, hors du commun. La croissance rapide de la population dans les villes de cette région a entraîné une hausse de la demande pour des services publics améliorés et la modernisation de l'infrastructure, essentielle à l'instauration de la nouvelle économie. Parallèlement à ce phénomène, le dépeuplement rural menace la viabilité de ces collectivités si l'on n'agit pas.

Tous ces problèmes se combinent pour définir la grille contextuelle façonnant le contexte dans lequel intervient DEO. Le Ministère s'efforce d'être toujours tourné vers l'avenir et de faire en sorte que l'Ouest aura toujours à sa disposition les outils qui lui permettront de garantir la prospérité de ses habitants.

Vers un programme national mieux défini :

En janvier 1999, le Premier ministre mettait sur pied le Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les quatre provinces de l'Ouest. C'est ainsi qu'un groupe de députés et de sénateurs libéraux de partout au pays ont tenu des consultations dans chacune des quatre provinces de l'Ouest, les appelant à rencontrer plusieurs Canadiens de l'Ouest et à entendre leurs opinions.

En raison des conclusions du groupe de travail, du besoin de stabiliser sa situation financière et de parer aux aléas budgétaires, DEO a entrepris quelques travaux préliminaires afin de déterminer comment il pourra composer avec les nouvelles priorités à court et à moyen terme. Parmi ces priorités figure la possibilité d'avoir à jouer un rôle plus important dans le traitement des enjeux économiques et le raffermissement des liens avec les Canadiens de l'Ouest. DEO entend se positionner pour mieux relever les défis et saisir les occasions signalés dans le rapport du groupe de travail.

D. Plan de dépenses

| (en milliers de dollars) | Prévision des dépenses 1999-2000 | Dépenses prévues 2000-2001 | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 |
|---|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Budgétaire - Budget des dépenses principal (brut) | 195 055 | 191 478 | 149 323 | 130 838 |
| Non budgétaire - Budget des dépenses principal (brut) | ... | ... | ... | ... |
| Moins : recettes disponibles | ... | ... | ... | ... |
| Total du Budget des dépenses principal | 195 055 | 191 478 | 149 323 | 130 838 |
| Rajustements* | 14 740 | 47 200 | 10 200 | 2 700 |
| Dépenses nettes prévues | 209 795** | 238 678 | 159 523 | 133 538 |
| Moins : recettes non disponibles | 58 270 | 53 000 | 49 000 | 44 000 |
| Plus : Services reçus sans frais | 3 438 | 3 571 | 3 664 | 3 791 |
| Coût net du programme | 154 963 | 189 249 | 114 187 | 93 329 |
| Équivalents temps plein | 344 | 344 | 344 | 344 |

* Les ajustments doivent tenir compte des approbations obtenues depuis l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) inclues les initiatives du budget.

** Meilleures prévisions des dépenses nettes totales prévues à la fin de l'exercice.

Section III : Plans, résultats et ressources

Aperçu du Ministère

Dépenses prévues (en milliers de dollars) et Équivalents temps plein (ETP)

| Prévision des dépenses 1999-2000 | Dépenses prévues 2000-2001 | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 |
|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 154 963 \$* | 189 249 | 114 187 | 93 329 |
| 344 | 344 | 344 | 344 |

* Meilleures prévisions des dépenses planifiées totales nettes à la fin de l'exercice.

Secteurs d'activités et programmes : Introduction

DEO s'est vu confier le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest et de tenir compte des intérêts des Canadiens de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle nationale. Le Ministère travaille à l'atteinte de ces objectifs en axant ses programmes et ses services sur les petites entreprises de l'Ouest du Canada et en s'assurant que tous les participants de cette collectivité ont accès à l'information, aux services et aux capitaux dont ils ont besoin pour lancer une petite entreprise et pour assurer sa survie.

DEO est structuré en sept programmes de base pour remplir son mandat. Ce sont : les services d'accès aux capitaux, les services d'information, les services à l'intention des entreprises, les partenariats de service, les initiatives stratégiques et les projets spéciaux, les programmes nationaux et les programmes hérités. Les plans détaillés de chaque secteur d'activité et de chaque programme sont présentés aux sections présentées à la suite du Tableau A.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

| Tableau A | |
|--|--|
| Tableau des principaux engagements en matière de résultats | |
| Offrir aux Canadiens de l'Ouest | Mesures des résultats prévus |
| Programmes de développement économique pour les collectivités de l'Ouest | <ul style="list-style-type: none"> • Des programmes de développement économique en partenariat avec d'autres partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes stratégiques de clients. • Effet économique des programmes et des partenariats. |
| Service aux petites entreprises et aux entrepreneurs au moyen de partenariats novateurs et de services axés sur la clientèle | <ul style="list-style-type: none"> • Emplois créés, nouvelles possibilités d'affaires trouvées • Atteinte des normes de service à la clientèle • Taux de satisfaction des clients • Évolution du nombre de PME exportatrices • Degré de couverture géographique du réseau intégré de prestation de services (y compris Centres de services aux entreprises du Canada, Sociétés d'aide au développement des collectivités et Initiative pour les femmes entrepreneurs) |
| Capitaux pour les petites entreprises et les entrepreneurs | <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de petites entreprises, taux de croissance et longévité • Efficience de la prestation • Taux de satisfaction de la clientèle • Taux d'utilisation • Degré de couverture dans les régions rurales, principaux secteurs d'activité et technologiques en croissance |
| Aide du gouvernement fédéral en temps de crise | <ul style="list-style-type: none"> • Réaction des gens de l'Ouest à l'aide à la suite des inondations (satisfaction des clients) • Normalisation des activités dans les régions touchées par des désastres • Emplois créés grâce à la réorganisation économique |
| Représentation des intérêts des gens de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle nationale | <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux marchés publics accessibles aux entreprises de l'Ouest canadien • Tenir compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internationales et nationales du Canada (environnement, etc.) |

Services d'accès aux capitaux

Objectif du secteur d'activité

L'objectif des Services d'accès aux capitaux est de sensibiliser davantage les petites entreprises au financement à risque plus élevé, et de leur y donner accès, en mettant en

particulier l'accent sur les groupes cibles suivants : les principaux secteurs d'activité en croissance, la technologie, les PME des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les femmes et les entrepreneurs des régions rurales.

Description du secteur d'activité

Des études et des consultations exhaustives ont permis de bien documenter les besoins des petites entreprises. Elles ont confirmé que celles-ci, en particulier dans le secteur de la nouvelle économie aux actifs intangibles, ne sont pas bien desservies par les institutions financières traditionnelles. Le Programme des fonds de prêts et d'investissement est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé qui offre des prêts patients et des services de conseils aux entreprises des principaux secteurs en croissance. Ce projet amplifie l'investissement du secteur privé dans les secteurs d'activité à risque plus élevé, les secteurs en croissance et les entreprises qui se tournent vers les exportations. Les fonds de Diversification de l'économie de l'Ouest permettent de disposer de réserves pour pertes sur prêts destinées à maximiser les prêts du secteur privé aux petites entreprises.

Les fonds de prêts de DEO sont remboursables et les remboursements futurs seront réinvestis dans l'Ouest du pays. Le programme vise à combler les déficiences de l'ensemble des services traditionnels et assure à DEO un rôle à valeur ajoutée en offrant une aide à la planification des entreprises aux demandeurs qui font appel aux fonds. Les fonds ne sont pas des subventions et sont consentis à des conditions commerciales, la décision d'accorder ou non le prêt étant prise indépendamment de DEO. Les activités autorisées par ces fonds peuvent donc varier en fonction du resserrement ou de l'élargissement des politiques de crédit des institutions financières quand elles réagissent aux cycles du marché et aux pressions internes. C'est ainsi que, au cours de la dernière année, certaines des institutions financières partenaires de DEO ont signalé que les fonds de prêt ne cadrent pas avec leurs plans d'avenir et elles ont, par conséquent, cessé d'émettre ces prêts. Un autre partenaire a signalé que les fonds de prêt fonctionnent très bien et qu'ils complètent ses propres réserves de crédit. En général, il y a cependant eu une diminution importante de la valeur totale des prêts consentis au cours de la dernière année, qui sont passés de 28 millions de dollars à un montant évalué à 16 millions de dollars.

Les priorités pour la prochaine année sont la prolongation d'un des fonds exemplaires de DEO qui arrive bientôt à échéance et la mise en place de nouveaux fonds (p. ex, micro-prêts urbains et quasi-capital à risque plus élevé). Certaines recherches ont indiqué que ces types de prêts combleraient d'importantes lacunes du marché. Afin de simplifier la remise des prêts, DEO prévoit aussi regrouper ses divers fonds à vocation sectorielle en un ou deux fonds « technologiques » ou « à valeur ajoutée » dans chaque institution financière.

Les prêts consentis par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et par les Initiatives pour les femmes entrepreneurs (IFE) sont versés à partir de fonds d'investissement fournis par DEO. Ces fonds devront être remboursés au Ministère. Le

montant de prêts prévu pour 2000-2001 demeure élevé, les prévisions pour les SADC et les IFE demeurant les mêmes que l’an dernier. Le montant total des prêts accordés au cours de n’importe quelle année reflète la situation économique générale sur les marchés ciblés, ce qui implique un risque de diminution du montant total réservé pour consentir des prêts.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

Pour atteindre cet objectif, la stratégie du Ministère comprend les éléments suivants :

- mettre en place, commercialiser et proposer aux petites entreprises des fonds de prêt et d’investissement à risque plus élevé prêtés en partenariat avec les institutions financières et d’autres investisseurs;
- offrir des services professionnels et des renseignements pour aider les petites entreprises à élaborer les plans d’affaires nécessaires pour accéder au financement dans le cadre du Programme des fonds de prêts et d’investissement de DEO;
- financer les SADC, les IFE et les organismes de développement économique des collectivités francophones afin de leur permettre de consentir des prêts et d’offrir des services professionnels aux femmes, aux autochtones, aux jeunes entrepreneurs des collectivités rurales et éloignées et aux PME des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- fournir des renseignements et de l’aide de nature générale aux petites entreprises sur l’accès à toute une gamme de services de financement.

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|---|--|
| <p>Sensibiliser davantage les PME aux possibilités de financement et à l’accès à celui-ci (financement par emprunt et par actions) dans les secteurs ciblés de croissance, plus les entrepreneurs des régions rurales, les femmes entrepreneurs et les micro-entreprises, aboutissant aux résultats suivants en 2000-2001 :</p> <p>a) Fonds de prêts de DEO - 300 prêts, pour un total de 22 millions de dollars, plus un financement supplémentaire de 8 millions de dollars provenant d’autres sources</p> <p>b) Fonds de prêts des SADC – 2,440 prêts pour un total de 54 millions de dollars</p> <p>Fonds de prêts des IFE - 180 prêts pour un total de 4 millions de dollars</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle • Taux de participation aux fonds de prêts de DEO, des SADC, des IFE et des communautés de langue officielle en situation minoritaire • Montant de financement supplémentaire (autre) obtenu par les clients de DEO • Modification du programme afin de répondre aux besoins des clients |
| <p>Amélioration de la planification des entreprises par les clients.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'approbation des prêts |
| Relations efficaces avec les partenaires financiers | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des partenaires • Taux de participation aux fonds de prêts de DEO, des SADC, des IFE et des communautés de langue officielle en situation minoritaire |
| Utilisation efficace des ressources disponibles | <ul style="list-style-type: none"> • Montant réel utilisé par rapport au montant inscrit au budget |
| <p>Amélioration des compétences financières du personnel assurant le service à la clientèle de DEO, en mettant l'accent sur :</p> <p>a) la connaissance des marchés des capitaux et des solutions de financement;</p> <p>b) les compétences en commercialisation, en planification et en encadrement des affaires.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle de DEO • Proportion du personnel de service à la clientèle formé |

Services d'information

Objectif du secteur d'activité

L'objectif des services d'information est d'accroître l'accès des petites entreprises de l'Ouest du Canada aux renseignements d'affaires en élaborant les services suivants, puis en en faisant la promotion et la mise en œuvre :

- de produits et de services d'information pour l'entreprise adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest du Canada;
- de stratégies pour élargir l'accès aux renseignements d'affaires dans l'Ouest.

Description du secteur d'activité

Le Secrétariat des services d'information fournit des produits et des services à valeur ajoutée aux petites entreprises et au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en s'efforçant d'établir un lien entre les besoins des petites entreprises et l'efficacité de distribution de l'information. C'est pourquoi ses principaux produits à livrer concernent le volet développement de la collaboration des systèmes adaptés de fourniture de renseignements électroniques comme le système d'information des clients à l'intention des agents du service à la clientèle de DEO, le réseau extérieur (Extranet) à l'intention du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et l'Intranet pour le personnel de DEO, la maintenance et l'amélioration continue du site Web de DEO et l'appui ou l'introduction d'un certain nombre de produits d'information destinés aux petites entreprises.

La nature des risques rencontrés en voulant atteindre ces résultats est essentiellement technique, imposant une planification importante avec des utilisateurs au début et la gestion de projets précis sur une période prolongée. Dans pratiquement tous les projets et tous les produits, il faut des niveaux élevés de collaboration avec les clients de l'intérieur et de l'extérieur, un processus qui peut prendre du temps et exercer des contraintes sur les ressources. Un certain nombre de projets sont réalisés avec le Secrétariat national des CSEC et avec d'autres membres du portefeuille de l'Industrie dont Industrie Canada et Statistique Canada.

À l'exception des applications élaborées à l'intention de DEO (c.-à-d., Système d'information des clients, suivi de la correspondance, etc.) la plupart du travail est de nature continue – mise à jour et agrandissement du site Web de DEO, Extranet et Intranet et travail avec les partenaires du réseau pour leur fournir les outils qui les aideront à servir les clients. Les réalisations des années antérieures ont amené une augmentation sensible de l'utilisation de ces outils et de ces systèmes qui, à leur tour, ont fait apparaître le besoin d'élargir et d'améliorer les offres de service.

Principaux engagement en matière de résultats et résultats prévus

Le Secrétariat des services d'information vient en aide aux autres gammes de produits et de services de DEO et au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en offrant des renseignements pertinents et opportuns, en format électronique, que les petites entreprises et les entrepreneurs peuvent utiliser. Les services d'information travaillent avec les membres du réseau, avec le personnel de DEO et avec celui d'autres organisations pour trouver les technologies les mieux adaptées permettant aux petites entreprises d'accéder de façon électronique aux produits et aux services. Leur stratégie est de mettre l'accent sur trois domaines de résultats : la fourniture d'information par l'intermédiaire du site Web de DEO, l'élaboration d'une infrastructure électronique comportant un système d'information des clients, un réseau extérieur et un réseau interne pour les membres du réseau, et l'élaboration ou l'identification et la commercialisation de produits d'information pour les membres du réseau et les petites entreprises.

Les principales activités et les principaux projets pour 2000-2001 comprennent la mise en place d'un site Web de DEO de troisième génération, la phase III du Système d'information des clients (SIC) – Produits spécialisés, et la mise en œuvre du réseau extérieur (Extranet).

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|--|---|
| <p>Les petites entreprises de l'Ouest ont accès à un système d'information intégré qui offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des produits d'information, essentiellement interactifs, adaptés à leurs besoins particuliers • des renvois à des sources de compétences plus spécialisées | <p>Évolution du taux d'utilisation des produits d'information du RSEOC. Satisfaction des petites entreprises en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accessibilité au service; • la pertinence et la qualité des services utilisés; • la préparation d'un site Web de DEO de « troisième génération ». |
| <p>Les membres du RSEOC sont équipés pour fournir des services de haute qualité et cohérents aux PME clientes, le personnel de première ligne comprend et utilise à plein les produits d'information et l'infrastructure électronique grâce à la formation, à l'aide d'un service d'assistance et à l'échange d'information.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité des membres du réseau et du personnel de DEO à offrir la gamme complète de produits d'information • Évolution du taux d'utilisation • Satisfaction chez les membres du réseau |
| <p>Une infrastructure électronique qui permet à tous les partenaires du réseau d'accéder à un bassin commun de produits et d'outils d'information et qui fournit des services cohérents, de haute qualité et opportuns aux PME de l'Ouest (avec l'aide de la DG des TI et des partenariats de service).</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et développement continu de l'infrastructure électronique, y compris la phase 3 du Système d'information des clients (SIC), réseaux externe et interne • Évolution du taux d'utilisation, types de membres du réseau et types de produits utilisés • Comparaison à d'autres offres d'information électronique par d'autres organismes régionaux en termes de normes, d'accès et d'utilisation |

Services à l'intention des entreprises

Objectif du secteur d'activité

L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre les services à l'intention des entreprises afin d'aider les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs de l'Ouest à lancer et à agrandir leurs entreprises et à s'attaquer aux marchés intérieurs et étrangers, auxquels ils pourraient ne pas être en mesure d'accéder autrement.

Description du secteur d'activité

Une gamme de produits et de services qui comprend :

- Les services d'information – offrir des renseignements d'affaires et les données connexes au moyen d'interactions d'une durée de trente minutes au maximum.

- La planification d'entreprise – offrir des services d'aide à l'analyse et à la planification d'entreprise au moyen d'entrevues de plus de trente minutes pouvant inclure de l'aide personnalisée, le Programme premiers emplois en sciences et technologie, de l'assistance aux clients dans l'élaboration de leurs plans d'affaires et la tenue de colloques portant sur le financement, la mise en marché et la planification d'entreprises.
- Ouverture sur le marché international – offrir des services de planification des exportations, d'une durée de plus de trente minutes, aux clients qui envisagent exporter ou qui entrent sur le marché des exportations, y compris de l'aide personnalisée, l'examen des plans d'exportation, le Programme d'emploi en commerce international et la tenue de séminaires sur l'exportation.
- Vendre au gouvernement – offrir des services de plus de trente minutes aux clients qui s'intéressent aux marchés publics, y compris de l'aide personnalisée et la tenue de colloques sur ce sujet en plus d'assurer une participation des Canadiens de l'Ouest aux grands projets de l'État.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesure des résultats prévus (nombre de clients servis) |
|--|--|
| Services aux entrepreneurs et aux petites entreprises par l'entremise de partenariats innovateurs de services centrés sur la clientèle | <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'informations 28 000 • Planification d'entreprise 5 100 • Ouverture sur le marché international 1 900 • Vendre au gouvernement 1 000 |

Les activités connexes incluent la commercialisation, ce qui comprend la promotion et l'éveil de l'intérêt pour les programmes et les services du Ministère visant la petite entreprise et la collaboration avec le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, le portefeuille de l'Industrie et les partenaires du secteur privé.

Partenariats de service

Objectif du secteur d'activité

L'objectif des partenariats de service est de trouver et de mettre en œuvre des modalités de diversification des modes de prestation de services qui répondent aux besoins des collectivités et des petites entreprises de l'Ouest. Les activités de partenariats de service de DEO mettent l'accent sur le renforcement et l'élargissement du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. DEO facilite l'organisation de la prestation de services du point de vue des clients.

Description du secteur d'activité

DEO dessert ses clients par l'intermédiaire de plus de 100 bureaux qui composent le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. Ce réseau est en réalité une série de partenariats avec des membres qui se consacrent à aider les petites entreprises et les entrepreneurs à réussir, et à revigorer les collectivités de l'intérieur. Le réseau couvre maintenant pratiquement 100 % du territoire de l'Ouest canadien. Chaque année, il offre ses services à des petites entreprises clientes de l'Ouest et consent du financement pour s'assurer que les entrepreneurs de l'Ouest du pays peuvent réussir et prospérer.

Une des difficultés à surmonter dans l'atteinte des résultats visés est le défi de travailler avec des tierces parties pour assurer l'imputabilité des résultats. En 1998-1999, un nouveau cadre de responsabilisation, qui décrit les principaux services que l'on doit offrir et fixe des objectifs de rendement pour mesurer la performance, a été mis en place à l'intérieur des SADC. Un cadre de responsabilisation similaire a été mis en oeuvre dans les Centres pour les femmes entrepreneurs en 1999-2000.

Principaux engagements en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|--|--|
| Services aux entreprises : les petites entreprises et les entrepreneurs ont facilement accès aux services aux entreprises. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de points de service dans le RSEOC qui desservent les entrepreneurs. • Nombre total de services fournis et nombre total de clients desservis par les membres du RSEOC. |
| Les petites entreprises reçoivent constamment des services de haute qualité des partenaires du réseau. | <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des clients. • Normes de services établies. |
| Visibilité : Les petites entreprises reconnaissent les partenaires du réseau comme une source essentielle de services aux petites entreprises. | <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur le niveau de connaissances. • Nombre total d'événements promotionnels organisés par les membres du RSEOC. |
| Les collectivités ont accès aux services de développement économique communautaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre total de projets de développement économique communautaire animés par les membres du RSEOC. • Nombre total de bénévoles et d'heures de bénévolat. |
| Soutien ministériel du réseau : Gestion efficiente et efficace des partenariats de service, y compris la coordination des | <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des partenaires du réseau. • Pourcentage de fonds disponibles |

| | |
|--|--|
| partenaires du réseau. | <ul style="list-style-type: none"> engagés ou déboursés. Coûts d'administration du programme en pourcentage des coûts totaux du programme; Mesure dans laquelle la simplification des systèmes administratifs améliore la prestation de services coopératifs ou d'autres modalités de prestation de services. |
| Vision commune au RSEOC. | <ul style="list-style-type: none"> Degré d'appui des partenaires du réseau à une vision commune. |
| Stratégie du fonds des prêts du RSEOC. | <ul style="list-style-type: none"> Degré de redistribution des fonds de prêts actuels. Nombre total d'ententes de prêts extérieurs entre les partenaires et les prêteurs conventionnels. Montant des nouveaux investissements versés aux partenaires. |

Initiatives stratégiques et projets spéciaux

Objectif du programme

L'objectif des initiatives stratégiques et des projets spéciaux est d'élaborer et de lancer des programmes et des initiatives de développement économique pour l'Ouest du Canada, en ayant recours aux partenariats, aux réseaux et aux consortiums impliquant l'industrie, tous les ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. Ces programmes et ces initiatives visent à hausser la compétitivité et la productivité globales de l'Ouest du Canada, en améliorant la compréhension profonde du Ministère quant à l'économie de cette région, en misant sur le potentiel novateur de la région et en faisant office de chef de file fédéral dans les dossiers régionaux.

Description du programme

Le mandat le plus important de DEO consiste à promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et à coordonner les activités économiques fédérales dans cette région. Pour ce faire, DEO doit saisir parfaitement les questions et les difficultés propres à cette économie. En 2000-2001, DEO entreprendra un certain nombre de nouveaux projets de recherche en vue d'aider les ministères à mieux comprendre les particularités économiques fondamentales de cette région.

Dans le cadre de ce programme, DEO se consacrera également à la mise en place des structures pour encourager les projets novateurs dans la région. Favoriser un

environnement propice aux innovations et encourager les entreprises à innover sont les objectifs de base des partenaires du portefeuille de l'Industrie. En 2000-2001, DEO lancera tout un lot de programmes et de projets conçus pour donner suite à l'engagement du gouvernement fédéral à encourager l'innovation dans l'Ouest du Canada.

En outre, en collaborant avec d'autres ordres de gouvernement, DEO deviendra le chef de file fédéral dans le traitement des enjeux de l'Ouest. Comme le développement économique est un domaine de compétence partagée entre le fédéral et le provincial, DEO conclut avec ses homologues provinciaux et municipaux des Ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest et des Ententes de développement urbain, dans le but d'harmoniser les efforts de développement économique dans la région.

Les Ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest, dont les coûts sont partagés entre les administrations fédérale et provinciales, visent avant tout l'amélioration de la compétitivité et de la productivité pour bâtir et soutenir une base économique durable. Chaque entente respecte les politiques économiques nationales tout en tenant compte des possibilités spécifiques à chacune des provinces de l'Ouest. Une planification et des prises de décisions conjointes des administrations fédérale et provinciales réduisent au minimum les chevauchements et le double emploi.

En 2000-2001, DEO continuera d'appuyer les Ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest, les Ententes de développement urbain, de même que tout autre nouvel arrangement favorisant la coopération entre les administrations fédérale et provinciales ainsi que l'élargissement de la base économique partout dans l'Ouest.

En 1999-2000, DEO a conclu des Ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest avec l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les ententes de cinq ans ouvrent des débouchés et appuient la création d'emplois et la croissance économique dans des secteurs stratégiques importants pour les deux ordres de gouvernement. Plus des trois quarts des 40 millions de dollars attribués pour chacune des ententes ont été distribués. Chaque entente sera soumise à une évaluation complète de son programme afin de s'assurer du respect des engagements pris. On s'attend à ce que, en l'an 2000-2001, les fonds restants réservés aux Ententes soient distribués. On s'attend aussi à ce que DEO conclut prochainement une entente du même genre avec la Colombie-Britannique.

DEO participe également à des ententes de développement urbain tripartites pour coordonner les efforts conjoints des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Ces ententes se penchent principalement sur les défis majeurs des plus grandes villes de l'Ouest et assurent surtout la participation entière des groupes cibles à la vie économique de ces villes. DEO participe actuellement à trois ententes de développement urbain dans l'Ouest canadien conclues avec Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Chaque entente emprunte une variété de méthodes, selon les priorités économiques de chaque centre urbain. En 2000-2001, DEO prévoit participer à des ententes similaires avec d'autres

villes de l'Ouest. Le défi à relever dans l'élaboration de ces ententes est simple : trouver le financement nécessaire auprès des partenaires participants.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|--|---|
| Bonnes relations avec les provinces, les autres ministères du gouvernement fédéral, les organisations de l'industrie et les autres partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des partenaires. |
| Augmenter les connaissances de l'économie de l'Ouest du Canada du Ministère | <ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité de la recherche effectuée et nombre de programmes mis en place suivant les conclusions de ces recherches. |
| Conserver un processus permettant de lancer, d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des initiatives stratégiques et des projets spéciaux qui améliorent le climat d'innovation dans l'Ouest du Canada, y compris la définition de directions stratégiques générales du Ministère pour les activités d'innovation et les autres initiatives spéciales. | <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies conçues et mises en œuvre et définition des orientations stratégiques. |
| Négocier et finaliser des ententes fédérales-provinciales de développement économique et des ententes de développement urbain. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes mises en œuvre et réalisations économiques des ententes. |

Programmes nationaux

Objectif du programme

L'objectif des programmes nationaux est :

- de créer de l'emploi et de renouveler l'infrastructure communautaire au moyen du programme tripartite des travaux d'infrastructure;
- d'atténuer les effets économiques sur les collectivités touchées par les fermetures ou les réductions d'activités des installations fédérales, y compris les fermetures de bases militaires, par les désastres naturels ou par les modifications apportées aux politiques et aux programmes du gouvernement fédéral.

Description du programme

Le programme Travaux d'infrastructure Canada est au centre des programmes nationaux mis en œuvre par DEO. Depuis son origine, ce programme a créé plus de 35 000 emplois pour les Canadiens de l'Ouest pour atteindre les objectifs fixés dans le tableau ci-dessous. Plus de 5 000 projets d'infrastructure ont été approuvés dans l'Ouest du pays et pratiquement la totalité des 635 millions de dollars disponibles ont été engagés. Les activités au cours de l'année à venir consisteront essentiellement à contrôler les projets et à verser les sommes demandées.

Le gouvernement a alloué 2,65 milliards de dollars au titre d'initiatives visant à renforcer l'infrastructure provinciale et municipale et au cours des prochains mois, il entend consulter d'autres paliers de gouvernement afin d'arriver à un consensus sur l'élaboration d'un plan pluriannuel visant à améliorer l'infrastructure municipale dans les villes et les collectivités rurales à l'échelle du Canada. Les autoroutes provinciales sont également visées par ce plan. On s'attend à ce que des ententes soient signées d'ici la fin de l'exercice.

Les programmes nationaux englobent également toute une gamme d'initiatives importantes d'ajustement économique. Au cours des années antérieures, le Ministère a collaboré avec des groupes concernés à Churchill, au Manitoba, pour mettre la collectivité sur la voie d'un développement économique durable. En Saskatchewan, DEO collabore avec la collectivité de Moose Jaw pour l'aider à s'adapter aux modifications apportées au budget du ministère de la Défense nationale. En 2000-2001, le Ministère continuera à travailler avec la collectivité de Pinawa au Manitoba pour l'aider à s'ajuster à la fermeture prévue du laboratoire nucléaire d'Énergie atomique du Canada de Pinawa en 2001. Environ 330 employés continueront à travailler au laboratoire situé à l'ouest de Pinawa au cours des trois prochaines années, jusqu'à ce que la première étape de démantèlement soit complétée. En Colombie-Britannique, DEO aide les collectivités côtières qui vivent de la pêche à faire face à des ajustements économiques. Le programme permet également de venir en aide aux régions touchées par des désastres naturels, comme les inondations au Manitoba en 1997.

DEO joue également un rôle important de défenseur des intérêts de l'Ouest dans le domaine des programmes nationaux. Dans le cadre de cette fonction, DEO s'assure que les politiques nationales tiennent compte des besoins des Canadiens de l'Ouest. Cela se manifeste en particulier dans le domaine des achats fédéraux où DEO travaille à s'assurer que les entreprises de l'Ouest ont des possibilités de soumissionner et d'obtenir des marchés publics à l'échelle nationale.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

La stratégie dans ce domaine est de mettre en œuvre des programmes qui soutiennent la croissance économique et les emplois et qui contribuent à la stabilité des collectivités dans l'Ouest du pays, comme le montrent les résultats et les mesures principales présentés dans le tableau ci-dessous.

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|--|---|
| Création d'emplois et renouvellement des infrastructures. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois créés. • Total des dépenses engagées en infrastructure. |
| Ajustement économique des collectivités touchées par les fermetures ou les réductions des installations fédérales (comme les fermetures de bases militaires ou la commercialisation des Laboratoires de Whiteshell), des modifications aux politiques fédérales (comme la revitalisation des pêcheries de saumon du Pacifique) et les désastres naturels (comme les inondations dans la Vallée de la rivière Rouge). | <ul style="list-style-type: none"> • Effets économiques des initiatives parrainées par DEO, y compris les emplois créés et conservés. • Préservation des principales infrastructures communautaires comme les hôpitaux, les centres communautaires et les aéroports. • Satisfaction des intervenants et des organisations partenaires. |
| Efficacité de la prestation des programmes nationaux aboutissant à des projets opportuns ou à des approbations et à des modifications d'entente. | <ul style="list-style-type: none"> • Frais généraux d'administration en pourcentage du coût total du programme. • Temps nécessaire pour obtenir l'approbation des projets. • Satisfaction des clients, des partenaires et des intervenants. |
| Engagement et déboursement en totalité des fonds disponibles du programme. | <ul style="list-style-type: none"> • Financement total engagé et versé. |
| Effet de levier financier des fonds fédéraux. | <ul style="list-style-type: none"> • Total des fonds recueillis. |

Programmes hérités

Objectif du secteur d'activité

L'objectif des programmes hérités est de maximiser les liquidités provenant des contributions remboursables et de s'assurer que les engagements de remboursement en vigueur sont respectés conformément aux dispositions des ententes approuvées dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et des autres programmes, tout en veillant à la croissance des entreprises clientes.

Description du secteur d'activité

De 1987 à 1995, DEO a mis en œuvre le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest auprès des entreprises de l'Ouest du pays. Le programme offre des contributions remboursables (une première pour les programmes du gouvernement) aux entreprises qui

élaborent de nouveaux produits, conquièrent de nouveaux marchés, adoptent de nouvelles technologies ou remplacent des importations.

Une mesure importante de rendement, telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous, est le montant des contributions remboursé. En gérant les activités de recouvrement, le Ministère retient une approche qui nécessite de collaborer avec les entreprises pour adapter les plans de remboursement aux fluctuations des affaires et de s'assurer, dans le respect des bonnes pratiques d'affaires, que les entreprises ont toutes les chances possibles de survivre et de contribuer à la croissance économique. La réduction de risque obtenue en atteignant la mesure de rendement est la santé économique globale du milieu des affaires et la situation financière individuelle des entreprises clientes.

Principaux engagements en matière de résultats et résultats prévus

La stratégie et les principales activités des programmes hérités supposent de collaborer avec les entreprises clientes pour s'assurer que les remboursements sont faits en temps voulu quand l'entreprise est en mesure de rembourser, et de prévoir avec précision les recettes qui proviendront des entreprises clientes. Les résultats et les mesures allant de pair avec ces activités sont présentés dans le tableau suivant.

| Principaux engagements en matière de résultats | Mesures des résultats prévus |
|---|---|
| Remboursement des contributions remboursables en temps voulu selon la capacité de rembourser de l'entreprise cliente. | <ul style="list-style-type: none"> • Recouvrement de 20 millions de dollars en contributions remboursables. • Retombées économiques des modifications aux projets (report des remboursements). • Satisfaction des clients. |
| Prévisions précises et en temps opportun des dépenses et des recettes. | <ul style="list-style-type: none"> • Rapidité et fiabilité des mises à jour mensuelles des mouvements de trésorerie. • Mouvements de trésorerie nets par rapport aux mouvements de trésorerie prévus. • Efficacité des activités de suivi de projet. |
| Réduire les coûts de recouvrement des contributions remboursables. | <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'exploitation en tant que pourcentage des contributions remboursables. • Rationalisation des processus et période nécessaire à l'approbation des modifications. |

Section IV: Initiatives horizontales

Développement durable :

DEO a récemment mis à jour son plan d'action qu'il avait d'abord publié en décembre 1997 dans le cadre de sa Stratégie de développement durable sur trois ans (<http://www.wd.gc.ca/fra/content/press/index.html>). Le Ministère travaille à la mise sur pied d'une stratégie pour les trois prochaines années; celle-ci continuera de privilégier la prise de décisions favorisant le développement durable.

DEO travaille, au besoin, avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements provinciaux, des associations industrielles, des instituts et différents autres intervenants. Certaines de ces organisations peuvent avoir des mandats axés sur les aspects sociaux et environnementaux, tandis que DEO et d'autres se penchent davantage sur les aspects économiques. En privilégiant la collaboration de plusieurs acteurs, le groupe arrive à des décisions qui tiennent compte des répercussions sociales, environnementales et économiques du processus.

Plutôt que d'offrir un seul programme de développement durable, DEO incorpore les aspects sociaux, environnementaux et économiques dans un processus décisionnel équilibré. Ainsi, bon nombre d'activités chapeautées par DEO contribuent au développement durable dans l'Ouest. Voici quelques exemples de projets passés qui ressemblent à beaucoup des activités au programme d'ici mars 2001 : fonds de prêts visant à promouvoir la commercialisation des technologies de l'environnement; aide à l'organisation de congrès et d'ateliers sur l'environnement; aide aux industries en difficulté, par exemple, l'industrie de la pêche de la côte ouest.

| Buts et objectifs | Plan d'action révisé s'étalant jusqu'en décembre 2000 de la stratégie de DEO pour un développement durable |
|--|--|
| Susciter une prise de conscience et disséminer l'information pertinente. | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès des PME à l'information sur le développement durable, par l'entremise du RSEOC, et susciter une prise de conscience des principes du développement durable parmi ses membres. • Diffuser largement dans tout l'Ouest canadien l'information relative au développement durable à l'aide d'Internet. • Fournir aux petites entreprises de l'information sur les possibilités d'affaires du développement durable. |
| Soutenir le développement durable par des actions collectives. | <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les gouvernements provinciaux dans le développement durable. • Encourager la coopération entre les trois ordres de gouvernement dans l'Ouest canadien, pour promouvoir le développement durable. • Favoriser la réalisation des objectifs fédéraux en matière de développement durable, d'une manière qui stimule l'esprit d'entreprise et le développement économique. • Travailler en concertation à l'élargissement des créneaux commerciaux des technologies environnementales et des techniques d'exploitation s'y rapportant. |
| Encourager une culture du développement durable au sein de DEO. | <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les employés de DEO comprennent bien les questions de développement durable. • Faire en sorte que le développement durable soit reflété dans l'élaboration des politiques, des plans et des programmes futurs. • S'efforcer d'améliorer la performance environnementale des activités administratives. |
| Accroître la présence fédérale dans le dossier du changement climatique et mettre en place des programmes et des services qui s'inscrivent dans le programme national relatif au changement de climat. | <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que le Ministère devienne un acteur de premier plan dans le dossier du changement climatique. |

Section V : Information financière

| | |
|-------------|---|
| Tableau 5.1 | Sommaire des paiements de transfert |
| Tableau 5.2 | Sources des recettes non disponibles |
| Tableau 5.3 | Coût net du programme pour l'année budgétaire |

TABLEAU 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

| (en milliers de dollars) | Prévision des dépenses 1999-2000 | Dépenses prévues 2000-2001 | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 |
|---|---|---|----------------------------------|----------------------------------|
| SUBVENTIONS | | | | |
| Subventions au Programme de Diversification de l'économie de l'Ouest | ... | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| Total des subventions | ... | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| CONTRIBUTIONS | | | | |
| Programme de Diversification de l'économie de l'Ouest | 114 998 | 159 026 | 88 551 | 60 976 |
| Programme des travaux d'infrastructure du Canada | 26 356 | 7 786 | ... | ... |
| Programme des fonds de prêts | 5 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| (L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> | 21 000 | 18 000 | 13 000 | 7 000 |
| (L) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i> | ... | 2 000 | 8 000 | 16 000 |
| Total des contributions | 167 354 | 192 812 | 115 551 | 89 976 |
| Total des paiements de transfert | 167 354 | 197 812 | 120 551 | 94 976 |

(L) Crédit législatif

TABLEAU 5.2 : Sources des recettes non disponibles

| (en milliers de dollars) | Prévision des recettes 1999-2000 | Recettes prévues 2000-2001 | Recettes prévues 2001- 2002 | Recettes prévues 2002-2003 |
|---|--|---|--------------------------------------|----------------------------------|
| Paiement de contributions remboursables | 26 000 | 19 000 | 14 000 | 7 000 |
| Redressement pour créiteurs de l'exercice précédent | 1 000 | 1 000 | ... | ... |
| Frais de service au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> | 20 000 | 17 000 | 12 000 | 8 000 |
| Frais de service au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i> | 10 000 | 15 000 | 22 000 | 28 000 |
| Autres recettes | 1 270 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| Total des recettes non disponibles | 58 270 | 53 000 | 49 000 | 44 000 |

TABLEAU 5.3 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

| (en milliers de dollars) | Total |
|---|----------------|
| Dépenses prévues | 238 678 |
| Plus: <i>Services reçus sans frais</i> | |
| Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) | 2 385 |
| Contributions pour la part des employés aux primes et coûts d'assurance payés par le SCT | 1 174 |
| Indemnités d'accident du travail assumées par Ressources humaines Canada | 12 |
| | 3 571 |
| Moins : Recettes non disponibles | 53 000 |
| Coût net du programme en 2000-2001 (total des dépenses prévues) | 189 249 |

Section VI : Autres informations

Références

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Renseignements généraux

Place du Canada

9700, avenue Jasper, pièce 1500

Edmonton (Alberta)

Service téléphonique sans frais

(dans l'Ouest du Canada seulement)

1-888-338-9378

Site Web de DEO

<http://www.deo.gc.ca/> (français)

<http://www.wd.gc.ca/> (English)

La version électronique du Rapport sur les plans et les priorités de DEO est accessible en ligne aux adresses suivantes :

<http://www.wd.gc.ca/fra/content/press/reports/rpp2000.pdf> (français)

<http://www.wd.gc.ca/eng/content/press/reports/rpp2000.pdf> (English)

Services d'accès aux capitaux

M. Orville Buffie

Sous-ministre adjoint

Édifice The Cargill, pièce 712

240, avenue Graham

Winnipeg (Manitoba)

R3C 2L4

Téléphone : (204) 983-5715

Télécopieur : (204) 983-4694

Services à l'intention des entreprises

M^{me} Donna Mitchell

Sous-ministre adjointe

Édifice Price Waterhouse

700-601, rue Hastings Ouest

Vancouver (Columbie-Britannique)

V6B 5G9

Téléphone : (604) 666-6366

Télécopieur : (604) 666-2353

Services d'information

M. Doug Maley
Sous-ministre adjoint par intérim
119, 4th Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 3S7
Téléphone : (306) 975-4373
Télécopieur : (306) 975-5484

Partenariats de service et Initiatives stratégiques

M. Gary Webster
Sous-ministre adjoint
Place du Canada
9700, avenue Jasper, pièce 1500
Edmonton (Alberta)
T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-6222

Bureau d'Ottawa

M^{me} Judy Ferguson
Sous-ministre adjointe
200, rue Kent, 8^e Étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5W3
Téléphone : (613) 952-7096
Télécopieur : (613) (952-9384)

Index

A

| | |
|---|----|
| Aperçu du Ministère (Plans, résultats et ressources)..... | 15 |
| Aperçu du Ministère (Section II) | 7 |
| Aperçu économique..... | 10 |
| Autres informations..... | 35 |

C

| | |
|---|----|
| Coût net du programme pour l'année budgétaire – Tableau 5.3 | 34 |
|---|----|

D

| | |
|--|----|
| Déclaration de la direction | 6 |
| Défis de l'ère postdéficitaire et de la sociodémographie | 12 |
| Développement durable..... | 31 |

F

| | |
|---|---|
| Facteurs externes exerçant une incidence sur le Ministère | 9 |
|---|---|

I

| | |
|--|----|
| Information financière..... | 33 |
| Initiatives horizontales | 31 |
| Initiatives stratégiques et projets spéciaux | 24 |

M

| | |
|--|---|
| Mandat, rôles et responsabilités | 7 |
| Message du Ministre | 1 |
| Message du secrétaire d'État..... | 3 |

O

| | |
|-------------------------------|---|
| Objectifs des programmes..... | 8 |
|-------------------------------|---|

P

| | |
|------------------------------|----|
| Partenariats de service..... | 22 |
| Plan de dépenses..... | 13 |
| Programmes hérités | 28 |
| Programmes nationaux..... | 26 |

R

| | |
|---|----|
| Références | 35 |
| Relations intergouvernementales et prospérité économique..... | 9 |

S

| | |
|--|----|
| Services d'accès aux capitaux | 16 |
| Services d'information | 19 |
| Services à l'intention des entreprises | 21 |
| Sommaires des paiements de transfert – Tableau 5.1 | 33 |
| Sources des recettes non disponibles – Tableau 5.2..... | 34 |

V

| | |
|--|----|
| Vers un programme national mieux défini..... | 12 |
|--|----|